



<http://www.ambafrance-am.org>

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 29 septembre au 1^{er} octobre 2018

Les articles de la presse sont essentiellement consacrés au décès de Charles Aznavour.

Décès de Charles Aznavour/ Tous les médias arméniens et internationaux rendent compte du décès du chanteur français d'origine arménien Charles Aznavour à l'âge de 94 ans. Le Premier ministre Nikol Pachinian a qualifié la mort de Charles Aznavour de « perte universelle ». « Il est difficile de croire que l'homme qui a façonné un siècle et une histoire et qui a servi son peuple, parce qu'Aznavour disait qu'il est 100% français et 100% arménien, n'est plus avec nous aujourd'hui » a déclaré Nikol Pachinian sur sa page Facebook. Le Premier ministre a également indiqué qu'une journée de deuil sera déclarée en Arménie lors de la journée des funérailles de Charles Aznavour. Un grand nombre de personnalités ont étendu leurs condoléances pour le décès du maître. Les médias indiquent qu'une cérémonie d'allumage des bougies à la mémoire du célèbre chansonnier franco-arménien a eu lieu le soir sur la place d'Erevan qui porte son nom en présence du Premier ministre Nikol Pachinian, du Ministre des Affaires étrangères Zohrab Mnatsakanian et de l'Ambassadeur de France en Arménie Jonathan Lacôte. L'Ambassadeur de France a indiqué aux médias arméniens que le décès de Charles Aznavour était une perte immense pour les deux peuples. Les médias indiquent que la Fondation Aznavour organise une cérémonie de commémoration qui se tiendra le 2 octobre au Centre Aznavour d'Erevan où un livre de condoléances sera installé.

Nikol Pachinian a lancé des consultations sur l'organisation des élections législatives anticipées /La presse indique que le Premier ministre Nikol Pachinian a lancé des consultations avec les forces politiques pour la tenue des élections législatives anticipées. Le Premier ministre argumente que tant que des élections législatives anticipées n'auront pas lieu en Arménie, l'économie et les entreprises seront suspendues jusqu'à ce qu'elles obtiennent une perspective à moyen terme. Selon Nikol Pachinian ses discussions avec les forces politiques porteront sur la manière d'organiser rapidement les élections législatives anticipées. « J'espère que nous parviendrons à un accord avec les forces politiques et les forces parlementaires sur cette question et qu'il ne sera pas nécessaire de demander l'aide des citoyens. » a déclaré Nikol Pachinian tout en exprimant son espoir qu'en cas de nécessité les citoyens seraient prêts à « soutenir ce processus politique d'une manière ou d'une autre ». La presse n'exclut pas que si les Républicains créent des obstacles à la dissolution du parlement, Nikol Pachinian aura encore recours aux blocages du travail de l'Assemblée nationale. Rappelons que selon la législation, pour la dissolution du parlement actuel, le Premier ministre devrait présenter sa démission suite à laquelle le parlement devrait échouer deux fois de suite à élire un nouveau Premier ministre.

Répartition des mandats du Conseil municipal d'Erevan/ La presse indique que la Commission électorale centrale d'Arménie a signé le protocole final sur les élections municipales d'Erevan. La commission a noté qu'aucune violation susceptible d'avoir une incidence sur le résultat des élections n'a eu lieu. Les mandats ont été repartis de la façon suivante : l'alliance « Mon pas » de Nikol Pachinian a reçu 57 mandats au sein du Conseil municipal, le parti « Arménie Prospère » de l'oligarque Gagik Tsaroukian a reçu 5 mandats et l'alliance « Lumière » a reçu 3 mandats. Rappelons que l'alliance « Mon pas » de Nikol Pachinian avait remporté les élections avec 81,06% des votes (cf. [revue du 21 au 24 septembre 2018](#)).

Forum des affaires de l'Union économique eurasiatique à Erevan /La presse indique qu'Erevan accueillera le plus grand forum annuel des affaires de l'Union économique eurasiatique (UEE) du 22 au 24 octobre 2018. Près de 2500 entreprises de l'UEE devraient participer à l'événement et encore 250 autres sociétés de pays non membres de l'UEE seraient également représentées.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

[Hayastani Hanrapetoutioun- quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires](#) ; [Hayots Achkhar- quotidien, tirage-3500 exemplaires](#) ; [Azg- hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires](#) ; [Haykakan Jamanak- quotidien, tirage-6500 exemplaires](#) ; [Aravot- quotidien, tirage- 2718 exemplaires](#) ; [Jamanak- quotidien, tirage- 5300 exemplaires](#) ; [Hraparak- quotidien, tirage-3400 exemplaires](#) ; [Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires](#) ; [Chorrord Ichkhanoutioun- quotidien, tirage-5700 exemplaires](#) ; [Golos Arménii- trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires](#) ; [Novoyé Vrémia- trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires](#) ; [168 Jam- hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires](#) ; [Respublika Arménia- bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires](#)

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.